

## CONFÉRENCE DU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019

### LA SST FAIT-ELLE PARTIE DE VOS STRATÉGIES ORGANISATIONNELLES?



**Daniel Dufresne,**  
Services Conseils  
Daniel Dufresne

Les entreprises développent des stratégies pour leur croissance, le développement de nouveaux produits, l'accroissement de leurs ventes. Ces stratégies sont regroupées dans un plan stratégique de 3 ans à 5 ans. Trop souvent, les aspects SST sont omis ou abordés que brièvement dans une stratégie globale en ressources humaines.

La santé et sécurité vise à protéger un actif important d'une organisation, ses ressources humaines. Une mauvaise performance en SST peut constituer un frein à la croissance d'une organisation.

Un plan stratégique en SST demande une réflexion préalable pour assurer de son succès. Cette conférence vous permettra de mieux vous préparer à l'analyse, de mieux définir les enjeux et de développer des stratégies alignées sur la réalité et les besoins de votre organisation.

### LA NOUVELLE NORME ISO 4500 : UN FONDEMENT POUR UNE CULTURE SST



**Sylvie Boucher**  
CRIA, Consultante  
en management de  
la SST

Êtes-vous à l'affût des meilleures pratiques de gestion des ressources humaines? La nouvelle norme de management ISO 45001 adoptée en mars 2018 vous intéressera certainement. Elle propose une démarche d'amélioration continue de la gestion de la santé et de la sécurité du travail (SST) axée sur le leadership et alignée sur les orientations stratégiques de votre entreprise.

Une façon d'intégrer et structurer la gestion de la SST pour mobiliser vos employés à tous les niveaux de l'organisation avec comme objectif un milieu de travail sûr et sain.

Cette conférence vous permettra de démystifier cette norme ISO, de saisir son potentiel et de voir comment ce référentiel international peut contribuer au renforcement de la culture SST de votre organisation.

### CAPSULE D'INFORMATION DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC (CPQ)



Un représentant du CPQ viendra nous informer de l'actualité en droit du travail et en santé sécurité au travail quant à leur engagement au sein des instances gouvernementales fédéral, provincial et municipal pour y représenter les intérêts des employeurs du Québec.

Cette conférence est reconnue par l'**Ordre des conseillers en ressources humaines agréés** pour trois (3) heures de formation. Le CIEMM émettra une attestation de participation pour les participants membres du **Barreau du Québec**.



Les conférences du CIEMM sont tenues le vendredi de 8h30 à 12h00 au AC Marriott situé au 250 Boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, QC H2Z 1M1

Pour devenir membre du CIEMM, le montant de l'adhésion est de 600\$ pour cinq (5) rencontres et plus de quinze (15) heures de formations et d'échanges entre professionnels en ressources humaines et en santé sécurité du travail. L'adhésion au CIEMM comprend un abonnement d'un (1) an à la revue Travail et Santé. Il est toujours possible de participer à une conférence sans être membre pour 200\$ par personne.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Rosalie Longpré au (450) 433-4686 ([rlongpre@commonwealthplywood.com](mailto:rlongpre@commonwealthplywood.com)) ou avec Pierre Desgagné au (514) 288-1620 poste 107 ([pdesgagne@optimum-act.ca](mailto:pdesgagne@optimum-act.ca))